

RAPPORT N° 319 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 22 JANVIER 2022

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 15 au 22 janvier 2022 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins trois (3) personnes ont été assassinées au cours de cette période dans différentes localités du pays.

Le rapport déplore aussi les cas de deux (2) personnes qui ont été arbitrairement arrêtées respectivement par le responsable du SNR (Service national de renseignement) en province de Rumonge et le gouverneur de la province de Rutana et d'un (1) prisonnier qui a été torturé par son congénère dans la prison de Ngozi.

1. Atteintes au droit à la vie

- Au matin de mercredi 19 janvier 2022, le corps sans vie d'un rabatteur connu sous le nom de Fulgence Niyonkuru, âgé de 39 ans, a été retrouvé dans l'une des chambres de l'hôtel Shawala Guest House situé dans le quartier de Musinzira de la ville de Gitega (centre du Burundi).

Selon des sources locales, Fulgence Niyonkuru, natif du quartier de Nyamugari dans la même ville, aurait été assassiné par des individus non encore identifiés, étant donné que des cris très forts en provenance de sa chambre avaient été entendus la veille vers minuit. Toutefois, ses bourreaux ont pris le soin de laisser quelques médicaments à côté du corps de la victime pour simuler une mort naturelle due à une maladie dont elle souffrirait.

Les mêmes sources révèlent que Fulgence Niyonkuru passait la nuit à cet hôtel depuis le 6 janvier 2022 à cause d'une mésentente avec sa on épouse au sujet d'une propriété foncière.



SOS-Torture Burundi demande une enquête judiciaire impartiale pour déterminer les circonstances et les auteurs du crime.

- Dans la journée de mercredi 19 janvier 2022, un maçon connu sous le nom de Diomède Kwizera, âgé de 31 ans, a été tué par un groupe d'Imbonerakure dirigé par leur chef local, Rayon alias Kanefu, dans la localité de Businde sur la 15ème transversale de la zone de Maramvya, commune Mutimbuzi, dans la province de Bujumbura (ouest du Burundi).

Selon des sources locales, en pleins travaux de construction d'une maison implantée sur cette colline, un groupe d'Imbonerakure a attaqué les maçons qui ont aussitôt fui ; mais, malheureusement, Diomède Kwizera n'a pas eu la chance de leur échapper. Ils ont pu le rattraper et l'ont violemment roué de coups jusqu'à ce qu'il rende son âme.

Selon les mêmes sources, le chef des Imbonerakure sur la 15^{ème} transversale, Rayon alias Kanefu, était en conflit avec le propriétaire de cette maison en chantier au sujet d'une somme d'argent qu'il lui avait exigée en vain, ce qui serait à l'origine de cette agression commise dans le but de paralyser les activités.

- Dans la matinée de jeudi 20 janvier 2022, le corps sans vie d'un policier de la catégorie des sous-officiers, BPC2¹ Pierre Minani, a été retrouvé allongé au bord d'un sentier sur colline de Kibogoye de la commune d'Itaba, en province de Gitega (centre du Burundi). Les circonstances et le mobile du crime ne sont pas encore identifiés.

Selon des témoins, Pierre Minani a été sauvagement tué à coups de machette puisque son corps présentait des blessures béantes au niveau de la tête avec du sang frais coulant sur son visage. Les mêmes sources précisent que le policier était chargé de la logistique au commissariat communal de la police à Itaba.

¹ Brigadier de Police Chef de 2^{ème} classe.



2. Atteintes au droit à l'intégrité physique (cas de torture)

- Dans la soirée du 16 janvier 2022, un prisonnier du nom d'Ezéchiel Nduwayo incarcéré à la prison centrale de Ngozi (nord du Burundi) a été torturé par Victor Niyonkuru, un des prisonniers responsables de la cellule chargé de la sécurité (communément appelé Kapita) et membre de la ligue des jeunes Imbonerakure affiliée au parti CNDD-FDD (Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces pour la défense de la démocratie).

Selon des témoins, la torture a eu lieu dans une cellule de correction après que le tortionnaire a avisé les policiers assurant la garde et le responsable de la prison pour ne pas intervenir à la suite des cris de détresse de la victime. Les mêmes sources affirment que Victor Niyonkuru n'a pas été inquiété bien que l'autorité pénitentiaire eût été informée du cas.

3. Atteintes au droit à la liberté : arrestations et détentions arbitraires

- Dans la journée de lundi 17 janvier 2022, Samuel Manirakiza, enseignant à l'école fondamentale islamique sise au quartier Swahili au chef-lieu de la province de Rumonge (sud-ouest du Burundi) a été arbitrairement arrêté par le responsable provincial du Service national de renseignement (SNR) dans cette province qui l'a conduit au cachot du commissariat provincial de la police à Rumonge.

Selon des sources locales, Samuel Manirakiza a été accusé d'avoir diffusé via les réseaux sociaux un enregistrement audio dans lequel il critique l'organisation d'un test de niveau pour les seuls enseignants alors que, selon lui, un tel test devrait concerner tous les fonctionnaires de l'Etat, à commencer par les hautes autorités de ce pays.

SOS-Torture Burundi a appris que la Coalition spéciale des syndicats des enseignants pour la solidarité nationale (Cossesona) et le gouvernement du



Burundi étaient parvenus, sous la médiation du président Comité national du dialogue social (CNDS), à un accord de suspension de ce test afin d'éviter un mouvement de grève généralisé qui avait été annoncé par les syndicats le 14 du mois courant.

- En date du 21 janvier 2022, un milliaire en retraite de l'ex-FAB (Forces armées burundaises) connu sous le nom de Tharcisse Kurumvune (67 ans) a été arbitrairement arrêté au centre urbain de Rutana (sud-est du Burundi) par le gouverneur de la province, Olivier Nibitanga, et transféré manu militari à la prison centrale de Rutana.

Selon des témoins, le sexagénaire a été accusé d'être un commissionnaire après avoir été tendu un piège par un individu qui venait de lui montrer une maison à louer.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.